



De l'automobile et
de la logistique

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

CATEGORIE A SUR LE HORS QUOTA (BARÊME)

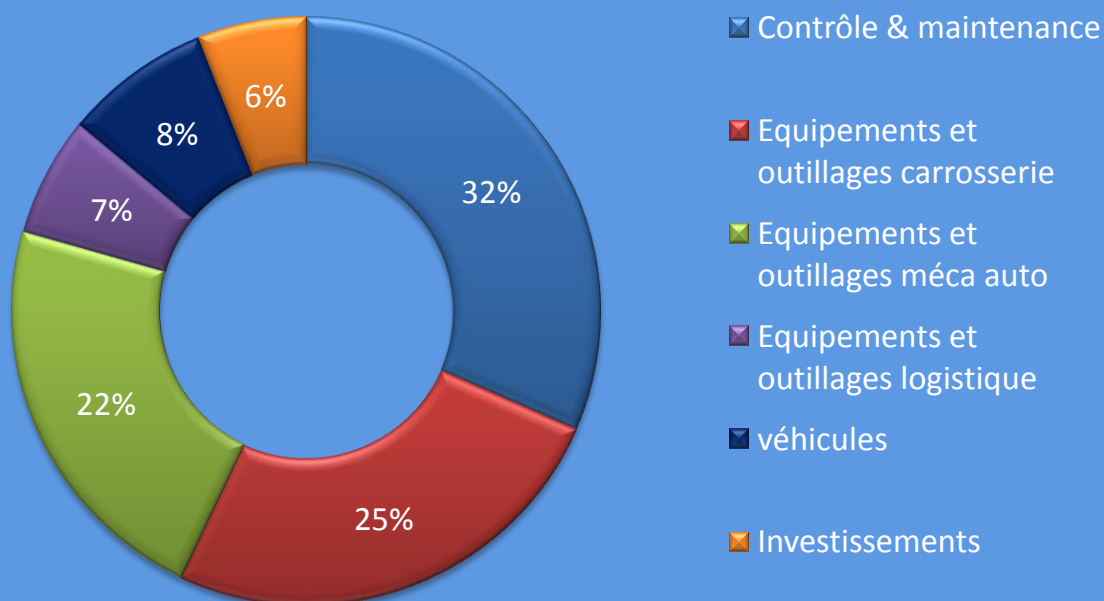
Investissez dans l'avenir avec nous et
devenez notre partenaire

LYCÉE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE ET DE LA LOGISTIQUE
GASTON BARRÉ

Nos engagements vis-à-vis des entreprises :

- ✓ Offrir une formation diplômante de **qualité** à nos élèves et apprentis permettant leur insertion professionnelle
- ✓ Former des professionnels avec des savoir-faire adaptés aux besoins des entreprises et à la pointe de l'évolution technologique
- ✓ Rendre compte aux entreprises de l'utilisation qui est faite de la taxe d'apprentissage pour travailler ensemble dans une relation partenariale de qualité et de confiance

Utilisation de la taxe 2016



Votre contact taxe d'apprentissage

Denis PELLÉ
Tél : 05.49.24.70.64
denis.pelle@ac-poitiers.fr

LYCÉE GASTON BARRÉ
Rue Jean Perrin
79000 NIORT



Liste des formations habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage

LYCEE PROFESSIONNEL Gaston BARRÉ (Hors Quota)

Formation	Quota	Hors quota	
	Coût annuel par apprenti	Catégorie A (Niveaux III, IV et V)	Catégorie B (Niveaux I et II)
CAP Peinture en carrosserie	X	OUI	X
CAP Réparation des carrosserie			
CAP Maintenance véhicules auto option véh. Part.			
CAP Vendeur magasinier pièces auto			
BAC PRO Logistique			
BAC PRO Carrosserie option réparation			
BAC PRO Maintenance véhicules auto : voitures part.			
FCIL Formation réparation carrosserie automobile			
PAQI (pôle accompagnement qualification et insertion)			

UFA Gaston BARRÉ (Quota et Hors Quota)

Formation	Quota	Hors quota	
	Coût annuel par apprenti	Catégorie A (Niveaux III, IV et V)	Catégorie B (Niveaux I et II)
CAP Carrosserie réparation	5 830 €	OUI	X
BAC PRO Carrosserie option réparation	7 163 €		
BAC PRO Logistique	3 992 €		
BTS Maintenance des véhicules option véhicules part.	7 323 €		

Comment verser votre taxe d'apprentissage

Toutes les formations du lycée Gaston Barré sont habilitées à percevoir la part hors quota (barème) au titre de la **Catégories A**

Les principales étapes :

1. **Indiquez votre choix à votre comptable** ou remplissez le bordereau fourni par l'OCTA (organisme collecteur de la taxe d'apprentissage) de votre choix en indiquant :

notre établissement

LYCÉE GASTON BARRÉ
Rue Jean Perrin
79000 NIORT

notre numéro **UAI**

0790928E

2. **Vous avez un ou plusieurs apprentis :**

Vous verserez la partie **Hors quota** au lycée Gaston Barré (**UAI 0790928E**) et devrez verser la partie **Quota** au CFA (CFA Académique UAI 0861419A) de vos apprentis.

3. **Vous n'avez pas d'apprentis :**

Vous verserez la partie **Hors quota** au lycée Gaston Barré (**UAI 0790928E**) et devrez verser la partie **Quota** à un CFA (CFA Académique UAI 0861419A) de votre choix.

4. **Adressez les éléments de paiement à votre OCTA avant le 1er mars 2017**

